

Avril 2017

## Cahier des charges

(à l'attention des Ligues souhaitant accueillir la formation Handi)

Accueil formation spécifique des profs. vers personnes touchées par un handicap.

### Conditions matérielles :

Le lieu d'accueil de la formation doit pouvoir permettre l'accueil de 25 stagiaires et des 5 membres de la commission (repas, hébergements, salle de réunion...).

Le déroulement du stage nécessite d'avoir un dojo et une salle de réunion réservés sur une quinzaine d'heures pour le week-end.

Un système de projection et des tableaux papier et Velléda sont nécessaires.

La proximité entre les lieux de vie et les salles de travail est un plus pour réduire les pertes de temps et donc augmenter la densité du stage (débriefing, partages d'expérience, partages informels, ...).

### Conditions des mises en situations :

Les cours sont essentiellement des mises en situations en réel.

Pour cela 3 séquences sont souhaitées avec des groupes de personnes touchées par un handicap.

3 types de handicap permettent plus précisément l'immersion souhaitée pour la formation :

- Un groupe de personnes sourdes ou malentendantes
- Un groupe de personnes aveugles ou mal voyantes
- Un groupe de personnes touchées par un handicap mental ou maladie mentale.

En cas d'impossibilité sur un de ces publics «prioritaires», des solutions alternatives seront examinées ensemble.

### Partages des tâches :

La ligue d'accueil assure l'ensemble des réservations, la coordination dans les phases hors formation, l'ensemble de la gestion des aspects matériels (dont Annuaire des interlocuteurs et institutions impliqués, Collations pour les groupes accueillis,...). Le bilan financier des aspects matériels.

La ligue est aussi le point d'entrée et la liaison avec les structures des publics des mises en situations.

La commission assure les inscriptions, le déroulement du stage et ses éventuels changements de timing, l'animation technique sous la responsabilité du CEN missionné, les comptes rendu et différentes synthèses et le bilan financier final de l'ensemble de la formation.

Commission Handicap Fédérale